



DIU Réhabilitation psychosociale

DIU Sciences, Technologies, Santé
Mention Réhabilitation psychosociale

Objectifs

Objectif global de formation : le DIU de réhabilitation a pour objectif général de former les professionnels du sanitaire et du médico-social à la prise en charge pluridisciplinaire des personnes souffrant d'un handicap psychique.

Objectifs pédagogiques : développer une culture et un langage commun afin de poser les bases de collaborations futures entre les professionnels (dans une meilleure délimitation de la place et du rôle de chacun), indispensables pour améliorer la prise en charge de ces personnes.

Ce DIU s'engage dans une politique de soins orientée vers le rétablissement.

Pour qui ?

Public visé

Il s'adresse aux médecins, internes quelle que soit la spécialité, psychologues, infirmiers, assistants sociaux et autres profils sur avis du conseil pédagogique.

Admission sur dossier de candidature : CV, lettre de motivation et copie du dernier diplôme professionnalisant ou national obtenu **avant le 4 novembre 2019** soit par mail :

> fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr

> soit par courrier à :

Formation Continue Mixte Santé

Faculté de médecine J. Lisfranc

Campus Santé Innovations

10 rue de la Marandière

42270 Saint Priest-en-Jarez

Programme

1 année

56 heures d'enseignement théorique répartis sur 4 modules de 2 jours

- > M1 : Historique et Concepts – Saint-Etienne
- > M2 : Évaluation, outils de la réhabilitation – Saint-Etienne
- > M3 : Empowerment et inclusion sociale – Grenoble
- > M4 : Focus problématiques – Clermont-Ferrand

Equipe pédagogique

- > Pr Catherine MASSOUBRE - PUPH CHU de Saint-Etienne

Calendrier

- > Les enseignements se dérouleront à St Etienne, Lyon et Clermont-Ferrand
- > Date limite des candidatures : 4 novembre 2019
- > Début de la formation : Janvier 2020

Validation

- > Assiduité à l'ensemble des cours
- > Évaluation des connaissances par un examen écrit
- > Rédaction et soutenance d'un mémoire

Coût de l'inscription

Pas de droits d'inscription nationaux

Droits spécifiques

FORMATION CONTINUE

- > Prise en charge individuelle et par un tiers : 850 euros (l'université n'est pas assujettie à la TVA)

FORMATION INITIALE

- > Inscription principale : 710 Euros
- > Inscription secondaire (déjà inscrit à l'université Jean Monnet) : 550 Euros